



COVID-19 : Le Togo vers un nouveau paradigme économique

Au delà de ses impacts négatifs sur le social et l'économie, la crise sanitaire liée à la pandémie du [COVID-19](#) enseigne également des leçons. Dans cette logique, le Togo est en passe de repenser son modèle économique pour le rendre moins dépendant de l'extérieur et plus résilient face aux chocs externes. La nouvelle orientation de la politique économique amènera sans doute à une actualisation du Plan National de Développement (PND).

Selon les informations, la nouvelle politique devrait s'articuler autour de la création des pôles de croissance, des unités de transformation industrielle des matières premières, particulièrement dans le secteur agricole et industriel pour développer des chaînes de valeur et créer plus d'emploi.

« Des initiatives sont déjà prises dans ce sens et les discussions sont en cours avec des partenaires pour leur concrétisation », informe le Ministre Sani Yaya en charge de l'économie et des finances.

« L'agriculture étant le premier contributeur à la richesse nationale, investir dans ce secteur qui retient toute l'attention du Gouvernement notamment avec l'accent qui sera sur mis sur la transformation et la consommation de nos produits agricoles ainsi que le développement de l'agro-industrie est une nouvelle niche à laquelle il faut penser »,

a-t-il fait savoir, lors d'une réunion du Comité Technique du Cadre de Concertation Gouvernement-Secteur privé dans le contexte de la crise sanitaire actuelle.

[Lire aussi : Togo : le sombre tableau de l'impact socioéconomique du Coronavirus](#)

Un appel est d'ors et déjà lancé au secteur privé afin qu'il joue pleinement sa partition pour ne pas rester en marge de ce nouveau paradigme économique du pays.

Il faut rappeler qu'en lien avec les mesures fiscales prises par le Togo pour soutenir les entreprises dans le cadre de la crise du Covid-19, les ressources budgétaires pourraient chuter selon les prévisions de 578,4 milliards à 348,4 milliards de F CFA, avec une baisse des recettes fiscales d'environ 198 milliards de francs CFA, aggravée par une baisse des recettes non fiscales et de services de 32 milliards.

Afin de financer les activités de la gestion de la crise (riposte, résilience et relance économique), il a été mis en place par le Gouvernement, un Fonds National de Riposte et de Relance Économique d'un montant de 400 milliards de francs CFA, alimenté par le budget de l'État, les partenaires internationaux, le secteur privé national et international et toutes les bonnes volontés.

David SOKLOU



Togo : le sombre tableau de l'impact socioéconomique du Coronavirus

Les conséquences économiques de la crise sanitaire liée à la pandémie du coronavirus suscitent de grandes inquiétudes au niveau du gouvernement et des milieux d'affaires. En liaison avec les mesures fiscales prises par le Togo pour soutenir les entreprises, les ressources budgétaires chuteraient de 578,4 milliards à 348,4 milliards de F CFA, avec une baisse des recettes fiscales d'environ 198 milliards de francs CFA, aggravée par une baisse des recettes non fiscales et de services de 32 milliards.

Ces informations ont été annoncées vendredi par le Ministre Sani Yaya en charge de l'économie et des finances, au cours d'une réunion du Comité Technique du Cadre de Concertation entre le gouvernement et le secteur privé.

Le Ministre Sani Yaya a également fait savoir que d'après la dernière révision du cadre macro-budgétaire, le taux de croissance du PIB ressortirait de 1,3 % et pourrait même connaître une contraction de 1,5 % en 2020 dans l'hypothèse la plus pessimiste contre une prévision initiale de 5,5 %.

C'est l'une des conséquences des mesures drastiques prises pour endiguer la propagation du Covid-19. Lesquelles mesures ont naturellement un impact négatif sur tous les secteurs de l'économie nationale, du secteur informel et PME/PMI aux grandes entreprises et le secteur tertiaire.

Malgré ce tableau sombre de l'impact socioéconomique du Coronavirus, le gouvernement se veut rassurant vis-à-vis des acteurs du secteur privé quant à la gestion de cette crise. Il est d'ailleurs annoncé une stratégie à triple dimension qualifiée de stratégie en « 3 R », à savoir la Riposte, la

Résilience et la Relance.

« Pour la **Relance** de l'activité économique, le Gouvernement s'engage à accompagner les jeunes entrepreneurs qui viennent de lancer leurs activités, à soutenir la production agricole en vue d'une autosuffisance alimentaire, à adopter des mesures de soutien à la consommation, à la production et à la sauvegarde de l'emploi. Pour financer toutes ces initiatives, le Gouvernement, sur la haute orientation du Chef de l'Etat, a mis en place un Fonds National de Riposte et de Relance Economique d'un montant de 400 milliards de francs CFA, alimenté par le budget de l'Etat, les partenaires internationaux, le secteur privé national et international et toutes les bonnes volontés », a déclaré Sani Yaya.

« Conformément à la stratégie adoptée par le Gouvernement, 110 milliards de francs de ce Fonds sont affectés aux actions de riposte, 110 milliards à la résilience et 180 milliards à la relance économique », a-t-il précisé.

La réunion a par ailleurs permis aux acteurs du secteur privé d'exprimer leurs attentes en ces moments de crise. Les mesures déjà prises par le Gouvernement et celles envisagées pour soutenir les entreprise et relancer l'économie du pays ont également fait l'objet d'échanges constructifs.

David SOKLOU



Le Togo fait le point de l'application des réformes communautaires

La phase technique de la revue annuelle des réformes, politiques, programmes et projets communautaires s'est ouverte lundi à Lomé. Les travaux permettront de faire le point sur le niveau d'application des réformes communautaires au Togo.

« Le Gouvernement togolais reste convaincu que c'est par les réformes que nous améliorerons notre gouvernance quotidienne tant au niveau des affaires publiques que privées », a indiqué à l'ouverture des travaux, le Directeur de cabinet du ministère de l'économie et des finances, M. Kossi TOFIO.

« La réforme phare qui est au centre du système de gestion des finances publiques est celle relative à la gestion axée sur les résultats notamment le budget programme en cours de mise en œuvre », a-t-il fait savoir.

Selon la deuxième revue effectuée en 2018, l'état de mise en œuvre des réformes au Togo s'est amélioré avec un taux d'application de l'ensemble des réformes atteignant 64 % et celui des programmes, une exécution de 57 %.

Le Togo compte poursuivre les efforts pour l'actualisation des budgets programmes, la prise des textes d'application complémentaires de la LOLF de 2014, la révision du système d'information et des organigrammes des Ministères.

Un Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) sur le Document de Programmation Budgétaire et Economique Pluriannuelle (DPBEP) avait été organisé le 15 juillet dernier par le gouvernement dans le cadre des dispositions en cours pour la mise en œuvre du budget programme 2019-2021. L'objectif est de permettre au Parlement d'apporter ses observations sur le processus

d'élaboration du budget de l'Etat avec la prise en compte des principaux axes du Plan National de Développement (PND 2018-2022).

Pour rappel, la revue est un dispositif institutionnel de suivi permettant de s'assurer de l'effectivité de l'harmonisation des législations nationales, de la coordination des politiques sectorielles nationales et de la bonne exécution des politiques programmes et projets communautaires.

David S.